

Annexe 1

**Contribution à la toponymie de la Roche-de-Rame**

À partir du Registre de paroisse 1848-1911 tenu par le père Laurent Pascallon,  
Curé de la paroisse de **la Roche-sous-Briançon**, et ses successeurs

Ce document, écrit pour l'essentiel en 1848 par le père Laurent Pascallon, curé, fournit des renseignements particulièrement intéressants sur la commune, qui s'appelait encore **la Roche-sous-Briançon**, et sur la vie de ses habitants. Il donne, dans les trois premiers chapitres une description topographique et toponymique du territoire au milieu du XIXe siècle avec nombre de détails que l'on ignorerait en son absence et dont cette annexe dresse l'inventaire.

**1. Présentation de la Roche**

« **La Roche**, paroisse et communauté du **haut Embrunais**, située entre **la Bessée** et **Saint-Crépin**, par dessus le grand chemin qui conduit d'**Embrun** à **Briançon**, à quatre lieues d'**Embrun** et à trois de **Briançon** » [Citation reprise de Histoire géographique, naturelle, ecclésiastique et civile du diocèse d'Embrun, Antoine Albert, 1783].

Les éléments historiques présentés mériteraient évidemment une analyse critique hors de l'objet de cette annexe.

**2. Liste et description des hameaux**

Quatorze hameaux composent la paroisse de **la Roche**. Ils sont ainsi appelés : **Les Queyras**, **la Freirie**, **les Izoards**, **Coutin**, **la Fare**, **le Serre**, **les Batteoux**, **les Bonnaffey**s, **Giero** ou **le Château**, **les Bruns**, **les Billy**, **les Gilly**, **Prareboul** et **Champocel**. Aux nuances orthographiques près, on retrouve les hameaux actuels à une exception près : le hameau **des Billy** qui n'est plus identifié aujourd'hui.

**Les Queyras** est le plus important avec 25 maisons et a rang de chef-lieu avec l'église paroissiale et deux écoles de garçons et de filles. Trois auberges s'y trouvaient : L'**Auberge des Trois Pigeons**, la plus fréquentée par les étrangers, l'**Auberge du Chêne Vert** et l'**Auberge de l'Étoile**.

**La Freirie**, aujourd'hui **la Frairie**, ne comptait alors que 2 maisons.

**Les Izoards**, ce hameau était composé de six maisons presque toutes agglomérées sur le coteau.

**Coutin**, hébergeait 3 familles sur une côte et une magnifique source d'eau douce à proximité.

**La Fare**, situé sur la rive gauche du **Ruisseau de la Fare** qui désignait alors le **Torrent de Bouchouse**, était habité par une douzaine de familles. Il s'y trouvait le long du torrent un moulin renommé pour la qualité de sa farine et une forge où on fabriquait des clous de toutes dimensions et dont le soufflet était actionné par l'eau.

**Le Serre** était composé de 16 maisons habitées chacune par une famille. Il s'y trouvait une chapelle, disparue aujourd'hui, la **Chapelle de Notre-Dame-des-Sept-Douleurs**, construite au XVIIe siècle, où une procession regroupant les gens de **Saint-Crépin** et de **la Roche** se rendait de loin en loin à une période antérieure. Un moulin et un foulon étaient situés en dessous du hameau sur le **Ruisseau de la Fare**.

**Les Batteoux**, aujourd'hui **le Bathéou** [IGN]

Le hameau est noté au pluriel, **les Batteous** ou **les Batteoux**, car le hameau était (et est toujours) composé de deux petits villages : **le Haut Batteou**, avec 4 maisons, et **le Bas Batteou**, avec 7 maisons, pour 11 familles au total. Les toitures étaient faites de planches, sauf tout en haut la **Maison Allard** dont le toit était en ardoises. Des moulins avec une pierre à huile et un pressoir sont mentionnés le long du torrent.

**Les Bonnaffey**s ou **les Bonnafey**s, aujourd'hui **les Bonnaffés** [IGN]

Le hameau était composé des maisons pour 9 familles dont 7 plutôt aisées, d'où des maisons agencées avec goût. La situation, les vergers, les vignes qui entourent les maisons en faisaient un lieu agréable. C'est le seul hameau qui ne s'attire que des compliments !

**Géro** ou **le Château**, aujourd'hui **Géro** [IGN]

**Géro**, également noté **Giério**, était habité par 16 familles, ce qui en faisait le 2<sup>e</sup> hameau de la commune. La maison du notaire Celse, avec un verger enclos de hauts murs mal entretenus, était appelée **le Château**. L'ancienneté de la **Chapelle Saint-Roch** est relevée et la légende de sa protection par le **Rocher du Ristouras** déposé lors d'une crue est racontée.

L'écriture **Giério** et même **Gièro** est probablement phonétique, avec une prononciation du G tirant vers DJ.

**Les Bruns** est « tout à fait mal situé » au pied du coteau qui conduit dans les montagnes<sup>1</sup>. Le hameau est composé de neuf maisons « tout à fait en désordre » renfermant chacune une famille.

**Les Billys** ou **les Billy** était un petit hameau de 4 maisons situé à proximité **des Bruns**, « à la courte distance de cinquante pas ». Représenté sur le cadastre napoléonien, il ne figure plus ni sur le cadastre ni sur IGN.

**Les Gillys** ou **les Gilly** est un « hameau situé à une distance d'environ cent cinquante pas **des Billys**, sur le bord d'une espèce de petit torrent<sup>2</sup> sec à certaines époques et dangereux dans les moments de grandes pluies ». Il était composé de six maisons habitées chacune par une famille. Il y avait alors une ancienne chapelle menaçant ruine sous le vocable de saint Jean-Baptiste. Cette **Chapelle Saint-Jean-Baptiste** n'existe plus aujourd'hui.

**Prareboul** était composé de 15 maisons pour 12 familles, 3 étaient utilisées par les habitants de **Champaussel**. La **Chapelle Saint-Michel Archange** était en bon état<sup>3</sup>. Les terrains proches du village étaient sous la menace constante des crues de la Durance, faute pour ses habitants d'avoir construit et entretenu des digues de protection. « Il y a de jolis petits vergers. Le fruit est d'une qualité supérieure à celui des autres endroits des environs. Vu la petite étendue de terrain, il y a beaucoup de vignobles à **Prareboul**. Les raisins y sont en abondance et délicieux. Le vin de **Prareboul** est beaucoup meilleur<sup>4</sup>, plus fin que celui des autres endroits de **la Roche**, que celui de **Saint-Crépin**, d'**Eygliers**, de **Guillestre**, de **Risoul**. ».

**Champocel** ou **Champorcel**, situé sur la hauteur à une heure de **Prareboul**, était habité à l'année et était composé de cinq à six maisons ressemblant « plutôt à des chalets de montagne qu'à des habitations de toutes les saisons ». Les terrains étaient bien productifs : « Il y a des noyers, des pommiers et des arbres à fruit de presque toutes espèces, on y récolte tout ce qu'on récolte à **Prareboul** sauf le raisin, mais les gens de **Champocel** ont tous plus ou moins leurs vignes avec leurs celliers à **Prareboul** ». Il y avait une ancienne chapelle en mauvais état et disparue depuis, la **Chapelle Saint-Fabien et Saint-Sébastien**. Le hameau était sur le trajet emprunté par les habitants de **l'Adroit** pour rejoindre **Saint-Crépin**, « en hiver ils y passent même les morts pour les apporter au cimetière de leur paroisse ».

Les descriptions du père Pascallon ne faisaient pas dans le *touristiquement correct* d'aujourd'hui ! Il juge assez médiocres les constructions et l'organisation des hameaux. Seul celui **des Bonnaffays**, aux familles plus aisées, est bien jugé. Il avait la dent plutôt dure concernant ses ouailles et leurs travers. Il fournit par contre des indications intéressantes sur les moulins, foulons et forges le long du **Ruisseau de la Fare**, aux **Battéous**, sous **le Serre** et à **la Fare**, et sur les chapelles disparues : **Notre-Dame-des-Sept-Douleurs au Serre**, **Saint-Jean-Baptiste aux Gillys**, **Saint-Fabien et Saint-Sébastien à Champocel**.

Concernant les hameaux, il introduit le hameau **des Billys**, non mentionné au cadastre et sur IGN. Sa mention du **Château** pour **Géro** indique l'existence d'un second nom à usage local. Il utilise les graphies variables et probablement phonétiques de l'époque, avec notamment **Giéro**, **Bonnaf(f)ey**s pour **les Bonnaffés** [IGN], **les Battéous** pour **le Bathéou** [IGN] et **Champocel** pour **Champaussel**. Si le Y de **Bonnaffays** se prononçait, cela devait donner *bonnaffeyes* !

Le **Torrent de Bouchouse** était alors nommé le **Ruisseau de la Fare**<sup>5</sup>. En fait, il semble bien avoir eu plusieurs dénominations, ce qui pourrait expliquer son doublon sur la carte de [Cassini].

Le **Torrent de l'Ascension** s'appelait de la même façon **Ruisseau de l'Ascension**.

### 3. Montagnes et forêts

#### 3.1. Petites et grandes montagnes

Le père Pascallon fait une intéressante distinction entre les petites montagnes, occupées au printemps, et les grandes montagnes, occupées durant l'été, en dressant la liste des unes et des autres, et au besoin en les décrivant.

Il y avait huit petites montagnes où les habitants de **la Roche** conduisaient leurs troupeaux au printemps : **Lherette**, aujourd'hui **l'Eyrette** [IGN], et **le Villard** de part et d'autre du **Ruisseau de l'Ascension** ; **la Plate**, **Belpinet**, **Champgarin**, **le Pont du Giet**, **Mas des Ducs**, **Mas des Combals**<sup>6</sup> sur les deux rives du cours intermédiaire du **Ruisseau de la Fare**, « toutes celles-ci sont parsemées dans les côtes scabreuses qui avoisinent le petit ruisseau, qui venant de **Bouchouse** vient passer à **la Fare**, qu'on appelle **Ruisseau de la Fare** ».

Il ne s'étend pas plus sur les petites montagnes, même sur **le Villard** qui aurait pu le justifier vu son importance passée.

<sup>1</sup> Le coteau s'appelle **Serre des Bruns**.

<sup>2</sup> Il s'agit du torrent issu du **Ravin de la Ruine**.

<sup>3</sup> Elle l'est toujours avec une belle façade peinte en bleu.

<sup>4</sup> Sic.

<sup>5</sup> Ruisseau ne doit pas surprendre, c'était la dénomination courante dans la région pour désigner ce que l'on appelle aujourd'hui communément des torrents (voir également note 26).

<sup>6</sup> Toponymie : **la Platte 4**, **Bel Pinet**, **Champ Garcin**, **le Pont du Giet**, **Mas des Ducs**, **Mas des Combals**.

Il s'étend plus sur les huit grandes montagnes en décrivant les allées et venues et les travaux journaliers, notamment des femmes qui allaient couper l'herbe dans des endroits impossibles. Il s'agissait de : **les Aiguilles, le Puy, la Giet, Bouchouse ou le Lauzet, les Mourelles, les Ducs et les Coins**<sup>7</sup>.

Il en a compté huit, mais il n'en cite en réalité que sept, dans la mesure où **Bouchouse** et **le Lauzet** ne font qu'un. La grande montagne de **Bouchouse** est celle « qui a le plus de chalets et qui est la mieux située de toutes, elle est à l'embouchure d'une vallée dans un petit enfoncement bien à côté du ruisseau qui vient passer à **la Fare** » et autour de laquelle se trouvent tous les mélèzes de **la Roche**. Vu son importance, notre curé aurait bien aimé y faire construire une **Chapelle Notre-Dame des Neiges**.

**Les Mourelles** est indiqué au pied d'un coteau de prairies, de bois aujourd'hui, alors que les chalets **des Ducs** sont perchés sur la côte. Il précise pour **les Mourelles, les Ducs et le Cougnet**, que ce ne sont « que quelques chalets éparpillés, auxquels on a donné des noms différents » !

### 3.2. Montagnes en altitude

Il nomme **Nal**<sup>8</sup> le vallon suspendu de **Néal** et **Lauzet de Nal**, sa partie supérieure où se trouve le lac, qu'il ne cite pas. Cette écriture, probablement phonétique, indique une prononciation monosyllabique du nom. C'était un secteur où « la qualité du fourrage est si excellente qu'elle vaut de l'avoine pour la nourriture des bêtes à laine ».

Il passe ensuite de l'autre côté de la crête à **Pensier**<sup>9</sup>, qu'il distingue du **Vallon de Pensier**<sup>10</sup> en contrebas. Il a bien repéré la **Crête de Terre Blanche** et ses gypières. De **Pensier**, il a dû atteindre la longue **Crête du Grand Clausis** [IGN] d'où il décrit la vue. Sa description laisse à penser que son point de vue domine également le **Vallon de Mouriare**, côté **la Roche**, décrit comme une petite vallée « où vont pâturer les troupeaux et de **Bouchouse** et du **Giette**<sup>11</sup> » et qu'il nomme justement **Mouriare**. Il n'atteint pas<sup>12</sup> l'éminence voisine d'où l'on voit Briançon et qui est le **Sommet de Mouriare**<sup>13</sup>. D'autant plus qu'alors, il n'est pas nécessaire d'aller ailleurs pour apercevoir « le beau vallon de **l'Alpavin**, où se trouve le **Lac de l'Ascension** », puisqu'on le domine directement. Mais faute probablement d'y être allé lui-même il s'emmêle un peu les pinceaux, car pour se rendre à **l'Alpavin**, il faut aller vers le sud, surtout pas vers le nord comme il l'indique ! Tant du **Sommet de Mouriare** que de la **Crête du Grand Clausis**, il faut descendre jusqu'à la cime de **Mouriare**<sup>14</sup>, et de là rejoindre le **Col de Mouriare**, qu'il nomme **Col de l'Alpavin et de Mouriare**, comme le quartier auquel il donne accès sur l'autre versant.

**L'Alpavin** est décrit comme « un joli vallon d'une étendue assez considérable mais cependant sans qu'il y ait de l'excès » dont la partie nord est située sur le territoire de la commune de **Saint-Martin-de-Queyrières**<sup>15</sup>. Il utilise le terme de plate pour désigner les pentes gazonnées en plans très inclinés du versant est.

Paradoxalement la dernière montagne décrite ne se situe pas sur le territoire de **la Roche-de-Rame** mais sur celui de **Saint-Crépin**. Il s'agit **des Moulières**, montagne appartenant aux gens de **Champocel** et de **Prareboul**<sup>16</sup>, et située au dessus de **l'Adroit** dans le **vallon de Prareboul**<sup>17</sup>.

### 3.3. Forêts

Malgré leur exploitation abusive et incontrôlée, l'importance des forêts ressort, avec dix-sept forêts nommées. Mais **les Rochons** semblent garder une solide réputation de « dévastateurs de forêts ».

Les forêts citées dans le **vallon de l'Ascension** sont **les Espérourières**, le **Clot de Fare**, **la Brusée**, le **Bois de France**, sur sa rive droite, et, **le Sapet**, le **Bois du Puy** au dessus de la montagne **du Puy**, et le **Bois du Truque**<sup>18</sup> sur sa rive gauche. Les forêts de la rive droite ne sont nommées ni sur le cadastre ni par l'IGN. La forêt **des Espérourières** est indiquée en limite communale et le **Bois de France**, entièrement sur **l'Argentière** aujourd'hui, débordait sur **la Roche**.

Les forêts citées de la rive droite du **Ruisseau de la Fare** sont au nombre de trois : **les Ramelles**, **la Bousquaratte**, **les Lattés**. On reconnaît **les Ramettes**<sup>19</sup>, **la Bouscarate** et **les Lattes** [IGN]. Mais **les Lattes** se trouve plus exactement sur la rive gauche [Cadastre, IGN].

<sup>7</sup> Toponymie : **le Giet** [IGN], **les Maurelles** [Cadastre], **le Cougnet**, qui est un diminutif de COIN.

<sup>8</sup> **Nal** pour [Pascallon], **Nar** pour [de Bourcet].

<sup>9</sup> **Pensier**, écrit aujourd'hui **Pansier** [IGN].

<sup>10</sup> Cadastre et IGN nomme **Vallon de Pansier** tout le secteur sous le **Pic de Maravoise** et la **Crête de Terre Blanche**.

<sup>11</sup> **Giette**, transcription phonétique de **Giet**, où le T se prononce.

<sup>12</sup> Comme l'indique le « On dit que ... ».

<sup>13</sup> **Sommet de Mouriare** ou **Pic du Haut Mouriare** [IGN].

<sup>14</sup> Comprendre, le haut du **Vallon de Mouriare**, coïncé entre la **Crête de Mouriare** et la **Crête de la Moulière**. L'utilisation des termes, pied et cime, était courante pour désigner le bas et le haut d'un lieu.

<sup>15</sup> La limite communale suit une ligne droite tirée **entre la Roche de la Moutière** et le **Pic du haut Mouriare**. Elle passe à 250 m à peine au nord du **Lac de l'Ascension** (pierre gravée).

<sup>16</sup> On a déjà noté qu'il était plus facile aux gens de **Saint-Crépin** de passer par **Champocel** pour aller à **l'Adroit**.

<sup>17</sup> La limite des communes suit ici la crête qui délimite le bassin-versant du **Torrent de Pra Reboul** en amont de ses gorges.

<sup>18</sup> **Bois du Truc** [Cadastre, IGN]. [Pascallon] rattache ce bois au **vallon de l'Ascension**, mais il est situé en réalité entre les deux vallons et appartiendrait plutôt au bassin-versant du **Torrent de Bouchouse**.

<sup>19</sup> Ou **les Raméites** [Cadastre].

Les forêts en rive gauche sont plus nombreuses : **la Gorge**, **le Bois Obscur**, **le Barrasse**, **le Bois du Lauzet**, **les Charanchettes**, **le Gourgeras**, **Combe Monière**<sup>20</sup>. **Bel Pinet**, classé dans les petites montagnes, n'est pas cité.

« Il n'y a que le bois **des Lattes** et celui **du Lauzet** qui sont essence mélèze. Tous les autres sont essence pin ou sapin ».

#### 4. Les plaines

Quatre plaines sont citées du nord au sud :

La plaine de **Giéro** ou **Plan de Giéro**, « depuis le **pont de l'Ascension**<sup>21</sup> jusqu'à l'endroit appelé **l'Abbaye** ». Cette description introduit le lieu-dit **l'Abbaye**, situé en bordure nord du **Plan de Géro**<sup>22</sup>. Pour plusieurs Rochons<sup>23</sup>, le nom **l'Abbaye** s'étend à tout le plan.

La plaine de **la Roche** proprement dite, « ou **Lesseplans** en patois », entre les deux **Ruisseaux de l'Ascension** et de **la Fare**, « jusqu'à l'endroit appelé **le Goudeyron**, lavoir habituel des femmes de **la Roche** parce que ce sont des eaux douces ».

**Lesseplans** est la transcription phonétique du patois **l'Esplan** issu de l'occitan **lès Plan**.

La mention **du Goudeyron** et sa description sont intéressantes. On retrouve ce lieu-dit au cadastre sous la forme **Canal du Goudeyron**.

La plaine **du Planet** qui commence au pied de **la Roche** et qui s'étend vers l'aval, « la plus maigre et la moins productive des plaines de **la Roche**, surtout les années de sécheresse, que les autres ne craignent nullement ». Le **Plan de Géro** et **lès Plan** sont en effet particulièrement humides.

La plaine de **Prareboul** « qui est très jolie et d'une production admirable ».

#### 5. Les lacs

Alors là, on n'en revient pas : il n'y a que deux lacs à **la Roche**, « Celui de **l'Ascension** qui se trouve au bas de **l'Alpevin**, et celui de **la Roche** qui est à une portée de fusil de **la Roche** ». Ignorés, le **Lac de Nal**<sup>24</sup> et, dans une moindre mesure, le **Lac du Lauzet** et les **Lacs Escur**, déjà oubliés dans les descriptions des montagnes !

Le père Pascallon rattache le nom du **Lac de l'Ascension**<sup>25</sup> à une tradition qui veut que le barrage de neige qui ferme le lac à l'aval cède à cette période provoquant une brusque arrivée d'eau entre **Géro** et **les Bonnaffey**.

Le **Lac de la Roche** est indiqué comme très poissonneux et notre curé a mesuré une profondeur d'une quinzaine de mètres.

#### 6. Conclusion

On appréciera donc à leur valeur les renseignements topographiques et toponymiques fournis. Ils donnent une vision assez complète de la géographie de la commune. Mais, des commentaires, se dégage l'impression d'un environnement négligé : hameaux mal ordonnés et maisons mal entretenues ; chapelles souvent en mauvais état ; protection des rives de la Durance négligée ; forêts dévastées ; soumission aux destructions des torrents.

Par rapport à la toponymie actuelle, on retiendra quelques éléments marquants :

Le **Torrent de Bouchouse** s'appelait **Ruisseau de la Fare** ;

Les torrents étaient appelés des ruisseaux<sup>26</sup> : **Ruisseau de l'Ascension**<sup>27</sup>, **Ruisseau de la Fare** ;

**Bouchouse** était le nom usuel **du Lauzet**.

**La Roche** était le nom usuel de la commune, au détriment de **la Roche-sous-Briançon**.

Vallouimages

1<sup>ère</sup> édition : 03 avril 2012 ; 1<sup>ère</sup> révision : 20 novembre 2012, complément à la note 26.

<sup>20</sup> **Le Gorgeras** [Cadastre, IGN] et **Combe Mounière** [Cadastre, IGN]. **Le Barrasse et les Charanchettes** ne sont pas cités sur le cadastre et par l'IGN.

<sup>21</sup> Sic.

<sup>22</sup> En revenant à l'écriture normale.

<sup>23</sup> Communication orale : Colette et Maurice Duc.

<sup>24</sup> **Néal**.

<sup>25</sup> Il nous indique ne s'y être rendu que deux fois.

<sup>26</sup> Rien d'original au demeurant, c'était la terminologie de l'époque employée notamment en cartographie. Le passage à torrent s'est fait dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle sous l'influence d'abord des ingénieurs des Ponts et Chaussées, à partir de *l'Étude sur les torrents des Hautes-Alpes* d'Alexandre Surell (1841), puis des ingénieurs forestiers, qui ont attribué les dévastations torrentielles à la déforestation effectuée par les habitants.

<sup>27</sup> Souvent écrit **l'Ascencion**.